



## Accueil déplorable d'une personne du sce contentieux de l'urssaf!

Par **jack**, le **30/05/2010** à **22:21**

Bonjour,

je travaille dans le BTP, secteur en crise comme chacun sait !

Suite à des difficultés j'ai bénéficié d'un échéancier très lourd que je me suis efforcé de respecter tant bien que mal. Pour les cotisations courantes, je les ai réglées jusque là à échéance.

Ce mois ci ,je ne suis pas en situation de régler mes cotisations y compris la part salariale. C'est la raison pour laquelle j'ai sollicité un rendez vous à l'URSSAF pour exposer mes difficultés et trouver un arrangement.

J'ai été reçu par une personne du Sce Contentieux de la manière la plus inqualifiable que l'on puisse imaginer de la part d'une personne en relation avec le public, comme un chien et qui m'a plus acculé qu'écouté, faisant les questions et les réponses!!

Exemples: "Qu'attendez vous de moi "? "Nous ne sommes pas une banque", "la crise je connais ça", "vous connaissez les cessations de paiement?", "Votre compte fait des vagues, une fois c'est bon , une fois c'est pas bon" "Vous nous avez fait un courrier, on va le regarder mais d'office il sera révoqué "!!!!.

A aucun moment, je n'ai trouvé la moindre écoute de cette personne. Je suis venu voir cette personne avec l'intention de trouver une solution, surtout pour pouvoir payer mes charges salariales et je me suis heurté à un mur , mis plus bas que terre avec de sombres perspectives!

Je travaille pourtant comme sous traitant du groupe EFFAGE et j'ai pignon sur rue depuis 23 ans .C'est la première fois que je me retrouve en situation très délicate! Les pouvoirs publics ont pourtant promis que la compréhension serait la norme à l'URSSAF !

Que me conseillez vous? Je souhaiterais faire une réclamation ou rencontrer le médiateur de l'URSSAF avant de me retrouver dans une situation irréversible.

Vous remercie vivement pour une réponse urgente.

Meilleures salutations.

S.J SANCHEZ

Je ne souhaite pas être contacté par des avocats pour l'instant!